

Questions orales

[Français]

LES SERVICES DE GARDE

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines.

Le ministre du Développement des ressources humaines entendrait dévoiler dans quelques semaines une stratégie nationale pour les garderies. Encore une fois, il s'agirait d'une réforme qui est prête mais qui ne sera connue qu'après le référendum.

Doit-on comprendre que si le ministre refuse de faire connaître sa stratégie sur les services de garde avant le référendum, c'est pour éviter de confirmer qu'il entend imposer au Québec des normes nationales dans un secteur de responsabilité qui relève des provinces?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, la députée de Mercier est un peu en retard à plusieurs égards. Le fait est que nous avons déjà déclaré aux provinces et à d'autres partenaires que nous sommes disposés à partager le coût des garderies. Il y a près d'un an, nous avons tenu une importante réunion des sous-ministres, où nous avons offert de payer 50 p. 100 du coût de nouvelles places.

Heureusement, les premières nations ont pris une initiative très importante. Nous sommes sur le point de conclure avec l'Assemblée des premières nations une entente prévoyant la création de 6 000 nouvelles places de garderie parrainées par les premières nations. Nous espérons que cette entente se concrétisera d'ici quelques semaines.

Comme certaines provinces s'approprient maintenant à limiter le nombre de places dans les garderies, j'ai simplement écrit au ministre de l'Ontario pour lui rappeler que le gouvernement fédéral est disposé à partager le coût des services de garde afin que la province n'ait pas à réduire ces places.

J'espère que la députée aidera à transmettre ce message, car les services de garde d'enfants sont très importants pour beaucoup de Canadiens.

[Français]

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, le ministre a l'ironie facile. Cependant, il n'a pas répondu à la question.

S'engage-t-il à ne pas conditionner l'aide financière en matière de services de garde au respect par le Québec de normes fédérales?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, nous avons dit très clairement que nous étions disposés à partager les coûts sur une période de cinq ans et qu'il revenait aux provinces de décider de la répartition des fonds. J'attends sim-

plement une réponse. Je n'essaie pas d'avoir l'ironie facile, mais ce n'est pas une mince tâche lorsqu'on répond aux questions du Bloc.

Ce sont les provinces qui prennent ces décisions. Je tiens à assurer que nous pouvons répondre, comme nous le faisons dans bien d'autres secteurs, à la demande nationale, pour partager et répartir nos ressources de façon à tenir compte des secteurs dont les ressources sont plus limitées. C'est la raison pour laquelle j'ai écouté avec un certain intérêt les observations qu'a faites aujourd'hui la ministre de l'Emploi du Québec, lorsqu'elle a parlé de la fragmentation complète du programme national d'assurance-chômage pour les Québécois. Cela mettrait en danger des milliers de travailleurs québécois qui n'auraient plus accès à un programme national d'assurance-chômage.

* * *

● (1440)

LES SOINS DE SANTÉ

M. Grant Hill (Macleod, Réf.): Monsieur le Président, la ministre de la Santé ne veut rien savoir d'un régime de soins de santé à l'américaine et c'est très bien. Nous non plus d'ailleurs. Mais nous voulons ce que les Canadiens veulent, c'est-à-dire le choix en matière de soins de santé, un peu comme c'est le cas en Suède, au Danemark, en Angleterre et dans bien d'autres pays. Ces pays respectent tous ce choix.

Pourquoi la ministre de la Santé n'offre-t-elle pas aux Canadiens un autre choix que l'assurance-maladie?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens jouissent du meilleur choix qui soit au monde. Ils obtiennent les meilleurs services, peu importe qui ils sont, où ils habitent et s'ils ont de l'argent ou non.

Tout dépend du degré ou de l'importance de leurs besoins. C'est ainsi que ça devrait fonctionner. C'est ce que souhaitent les Canadiens.

M. Grant Hill (Macleod, Réf.): Monsieur le Président, il n'y a que trois pays au monde qui n'offrent pas un autre choix que l'assurance-maladie: la Corée du Nord, Cuba et maintenant, grâce à la ministre de la Santé, le Canada.

La ministre entendra-t-elle l'appel des Canadiens en faveur d'un autre choix que les compressions, d'un autre choix que les listes d'attente, d'autres choix que les files, les taisez-vous et les foutez le camp?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je pense que le député exagère quand il tente de nous comparer à Cuba et à certains pays semblables, alors que nous avons le meilleur régime de soins de santé au monde.

Le député voudrait que nous offrions un choix à la population. Cela s'apparente-t-il au choix d'avoir sa loge au SkyDome? Être malade, ça ne ressemble en rien à assister à un match de baseball.

Nous croyons que nous devons offrir ce qu'il y a de mieux aux gens qui en ont besoin et le mieux c'est précisément ce que nous avons ici, chez nous, et ce que nous allons continuer d'assurer.